



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
1^{er} degré différencié

www.campussaintjean.be

« Ensemble, c'est nous. »

reflète la dimension citoyenne instaurée au Campus Saint-Jean. Chaque année, les élèves participent à des actions qui portent les valeurs telles que le respect à l'égard des autres et de son environnement, le civisme lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne, et la solidarité, une attitude d'ouverture et d'aide vis-à-vis des autres. Ainsi le Campus Saint-Jean souhaite initier ses élèves à prendre une place active dans le monde.

NOS ATOUTS

BCDR (Bibliothèque Centre de Documentation et de Recherche)
Espace cyber-media
Logopédie
Remédiation
Ecole des devoirs
Matériel audio-visuel
Sorties culturelles et pédagogiques
Classes vertes
Actions citoyennes

LE 1^{er} DEGRÉ DIFFÉRENCIÉ ACCUEILLE LES ÉLÈVES

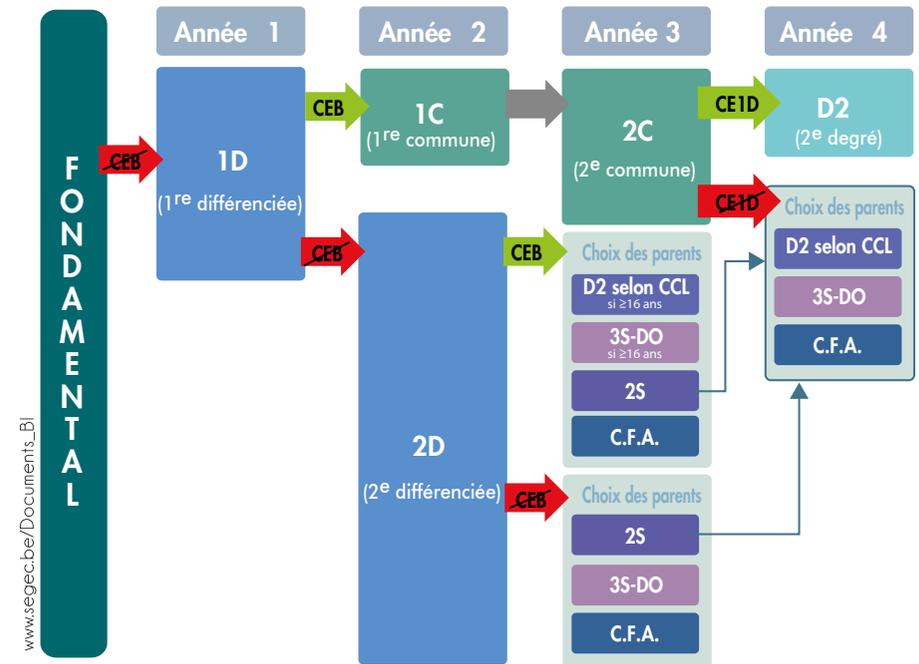
- pas porteurs du Certificat d'Étude de Base (CEB),
- n'ayant pas terminé le cycle fondamental,
- venant de l'enseignement spécialisé,
- issus du DASPA.

L'OBJECTIF, C'EST QUOI?

L'objectif principal du premier degré différencié est de permettre aux élèves qui ne sont pas porteurs du Certificat d'Étude de Base (CEB) de l'acquérir et d'intégrer le parcours commun (1C ou 2C).

Il vise aussi à permettre à chacun l'accès tant à l'enseignement qualifiant qu'à l'enseignement de transition.

LES PARCOURS POSSIBLES



www.segec.be/Documents_BI

CCL : Conseil de classe
CEB : Certificat d'études de base
CE1D : Certificat d'études du 1^{er} degré
C.F.A. : Centre de formation en alternance
D2 : 2^e degré (section au choix)
2S : Année supplémentaire

3S-DO : année spécifique de différenciation et d'orientation au sein du deuxième degré a pour objectif d'aider l'élève à consolider les compétences visées à la fin du premier degré secondaire et à élaborer en collaboration avec le centre PMS un projet personnel lui permettant de poursuivre sa scolarité.

